

De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ?

Olivier Fillieule

Volume 28, Number 1, 2009

Les frontières des mouvements sociaux / Les mouvements sociaux aux frontières

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001723ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001723ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fillieule, O. (2009). De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? *Politique et Sociétés*, 28(1), 15–36. <https://doi.org/10.7202/001723ar>

Article abstract

Based on the fact that the definition of what one usually defines as a social movement is not consensual in the literature, the author discusses the question of the perimeter of the field of studies of social movement. By so doing, he addresses the question of the construction of the object. The aim of the paper is by no way to offer one additional definition of what is to be considered as a social movement, but instead to propose an exercise of epistemological vigilance showing that current definitions can generate a certain amount of dead angles. After a brief overview of the state of the art, the paper addresses three questions : Can social movements be defined by their orientation towards change and, if so, what kind of change ? Can social movements be defined by the type of actors concerned and, if so, who are these actors ? Can social movements be defined by their modes of action and, if so, what are these modes of action ?

DE L'OBJET DE LA DÉFINITION À LA DÉFINITION DE L'OBJET. DE QUOI TRAITE FINALEMENT LA SOCIOLOGIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX ?*

Olivier Fillieule

Université de Lausanne et Université Paris I

olivier.fillieule@unil.ch

La sociologie des mouvements sociaux constitue aujourd'hui un sous-champ bien distinct des sciences sociales, avec ses manuels et ses recueils de textes, ses revues, ses sections spécialisées au sein des associations professionnelles de science politique et de sociologie. On pourrait dans ces conditions s'attendre à ce que son périmètre soit clairement délimité, autour d'un objet propre et donc d'une définition de ce que l'on entend par «mouvements sociaux». Il n'en est rien. Comme souvent dans toute histoire disciplinaire, le champ s'est en effet développé par affrontement et succession de paradigmes reposant sur des définitions de l'objet et donc des tracés de frontière concurrents. En témoigne le flou sémantique entretenu par les chercheurs, de part et d'autre de l'Atlantique, lorsqu'il s'agit pour eux de définir leur objet d'étude. On parlera aussi bien de mouvements sociaux que de mobilisation ou de protestation (*protest*), d'action collective et de politique contestataire (*contentious politics*). Pour qui veut aujourd'hui cerner les limites des objets auxquels la sociologie des mouvements sociaux est susceptible de s'intéresser, il est nécessaire de bien comprendre comment se sont successivement enchaînées, de manière cumulative ou sur le modèle de la terre brûlée, les définitions. L'enjeu est de taille car, au-delà d'une classique réflexion sur la définition de l'objet, les choix disponibles ont des conséquences à la fois sur les méthodes d'enquête et les formes prises par l'observation, mais aussi et peut-être surtout sur la manière dont il est possible de penser les frontières, d'une part, entre les mouvements sociaux, autres formes de groupements et *in fine* l'État, et, d'autre part, entre les différentes formes de participation politique, des plus traditionnelles aux plus protestataires. Derrière la question de la définition, on voit donc poindre dès maintenant celles, imbriquées, des répertoires d'actions, de la structure des offres politiques et de l'existence éventuelle d'une arène sociale spécifique aux mouvements sociaux.

* Cet article a bénéficié de la relecture attentive et des conseils avisés de Philippe Balsiger et d'Alexandre Lambelet ainsi que de trois évaluateurs anonymes de la revue. Qu'ils en soient ici remerciés.

Dans ce qui suit, nous partirons d'un bref rappel de quelques définitions canoniques des mouvements sociaux à partir desquelles nous pouvons introduire un certain nombre d'éléments de discussion propres à établir des propositions de définition. Précisons d'emblée que nous ne poursuivons ici aucune ambition ontologique. Nous n'entendons pas donner LA bonne définition de ce qu'il faut entendre par mouvement social et, partant, de l'objet de la sociologie des mouvements sociaux. Notre intention se limite à offrir un découpage heuristique de phénomènes sociaux complexes parce qu'imbriqués, en attirant l'attention sur les enjeux que recouvrent les choix offerts, autrement dit, un petit exercice de vigilance épistémologique dont chacun pourra tirer ses propres conclusions pour les adapter à ses objets de recherche et à ses préoccupations.

LE MARCHÉ DES DÉFINITIONS¹

La sociologie des mobilisations s'origine dans la rencontre entre la psychologie des foules développée en Europe à la fin du XIX^e siècle et les recherches menées à Chicago sur la foule et le public à la suite des travaux de Robert Park². D'une manière générale, les productions se rattachant à ce courant dit du comportement collectif ont donc pour caractéristique commune de s'intéresser à une très grande diversité de phénomènes collectifs subsumés sous l'appellation commode de «phénomènes de foule». L'action collective se définit alors presque exclusivement par des caractéristiques physiques et temporelles : la réunion de plusieurs personnes en un lieu donné, en dehors de toute considération sur les buts du rassemblement.

On distinguera ici les travaux de Herbert Blumer³, qui à la fois propose une définition des mouvements sociaux et s'essaie à classer les différentes formes d'action collective : la foule y est étudiée comme un des aspects du

1. Pour une vision plus complète du marché des définitions, le lecteur pourra se reporter à l'introduction de Mario Diani, 1995, *Green Networks*, Edinburgh University Press, ou encore à François Chazel, 1992, «Les mouvements sociaux», dans *Traité de sociologie*, sous la dir. de Raymond Boudon, chap. 7, Paris, Presses universitaires de France, p. 263-312.

2. Robert Park, 1904, *The Crowd and the Public*, Chicago, University of Chicago Press (traduction française, 2007, *La foule et le public*, Paris, Parangon). Plus largement, sur la contribution de l'École de Chicago, voir la première partie de Daniel Cefaï, 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, Paris, La Découverte / MAUSS (Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales), p. 35-206.

3. Herbert Blumer, 1951 [1^{re} éd. 1939], «Collective Behavior», dans *Principles of Sociology*, sous la dir. de Mac Lung Lee, Barnes and Noble, p. 166-222; et Herbert Blumer, 1957, «Collective Behavior», dans *Review of Sociology. Analysis of a Decade*, sous la dir. de Joseph B. Gittler, John Wiley and Sons, p. 127-158. Toutes les citations dont la source originale est en anglais sont des traductions de l'auteur.

Résumé. À partir du constat selon lequel la définition de ce qu'il faut entendre par mouvements sociaux ne fait pas l'objet d'un consensus dans la littérature, l'auteur pose la question du périmètre de la sociologie des mobilisations et, partant, la question de l'objet pour cette sous-discipline. Le but visé n'est pas de proposer une nouvelle définition des mouvements sociaux, mais plutôt de proposer un petit exercice de vigilance épistémologique consistant à montrer comment les définitions utilisées peuvent générer tout un ensemble d'angles morts. Après un rappel succinct de l'état du champ sur cette question de la définition des mouvements sociaux, cet essai s'organise autour de trois interrogations. D'une part, les mouvements sociaux peuvent-ils se définir par leur orientation vers le changement et, si oui, de quel changement s'agit-il ? D'autre part, peut-on définir les mouvements sociaux par les acteurs qui les portent et, si oui, quels types d'acteurs faut-il retenir ? Enfin, peut-on définir les mouvements sociaux par leur *modus operandi* et, si oui, quels modes d'action doit on retenir ?

Abstract. Based on the fact that the definition of what one usually defines as a social movement is not consensual in the literature, the author discusses the question of the perimeter of the field of studies of social movement. By so doing, he addresses the question of the construction of the object. The aim of the paper is by no way to offer one additional definition of what is to be considered as a social movement, but instead to propose an exercise of epistemological vigilance showing that current definitions can generate a certain amount of dead angles. After a brief overview of the state of the art, the paper addresses three questions: Can social movements be defined by their orientation towards change and, if so, what kind of change? Can social movements be defined by the type of actors concerned and, if so, who are these actors? Can social movements be defined by their modes of action and, if so, what are these modes of action?

comportement collectif, lequel recouvre également d'autres phénomènes comme le public et les mouvements sociaux. Cependant, les mouvements sociaux se distinguent par leur aspect volontariste : ils constituent des « entreprises collectives pour établir un nouvel ordre de vie ».

H. Blumer identifie leur origine dans les changements culturels (*cultural drifts*) qui provoquent l'insatisfaction à travers la nouvelle conception d'eux-mêmes que développent les individus. Naissent alors les « mouvements généraux » (mouvements ouvrier, pacifiste, etc.), inorganisés et tâtonnants, mais qui constituent la base des « mouvements sociaux spécifiques », lesquels possèdent toutes les caractéristiques de « sociétés en miniature⁴ », à savoir des objectifs précis, une organisation, une culture, une conscience d'appartenance et un leader.

4. Blumer, 1951, « Collective Behavior », p. 199 et 214.

Cette définition a le double mérite d'insister sur l'idée que ceux-ci se reconnaissent à leur orientation vers le changement et ne se limitent pas à des caractéristiques morphologiques⁵. Pourtant, l'indistinction entretenue entre mouvements sociaux, mouvements culturels et mouvements religieux rend difficilement opératoire cette définition. Même si, par moment et selon les configurations de pouvoir, les phénomènes de mode et les mouvements religieux peuvent être empiriquement associés aux mouvements sociaux, ils n'en demeurent pas moins analytiquement dissociés.

En rupture avec le courant dominant, Neil Smelser⁶ est parmi les premiers à considérer qu'une action collective ne peut se définir par des caractéristiques physiques ou temporelles⁷, mais plutôt par la recherche d'un changement social. Dans cette perspective, il propose de distinguer entre mouvements orientés vers les normes et mouvements orientés vers les valeurs. Les premiers recherchent des changements spécifiques mais limités dans un système social (notamment en matière d'accès aux arènes institutionnelles), par exemple les mouvements pour la suppression du travail des enfants ou la dépénalisation des drogues. Les seconds seraient concernés par des changements plus profonds, espérant modifier les bases mêmes de la société. Les mouvements révolutionnaires en sont les exemples les plus évidents.

La perspective change radicalement à la fin des années 1960 avec les auteurs de la mobilisation des ressources qui, d'abord, identifient les mouvements sociaux aux organisations qui les portent. En effet, si la coopération des individus est au principe de toute action collective, cette communauté d'action doit forcément s'inscrire dans des cadres organisationnels, comme Anthony Oberschall l'a montré⁸. En même temps qu'ils se dotent de ce critère restrictif sur les modalités de l'organisation, les auteurs de la première version de la mobilisation des ressources demeurent peu précis sur le contenu porté par les mouvements sociaux. Par exemple, pour John McCarthy et Mayer N. Zald,

un mouvement social se compose d'un ensemble d'opinions et de croyances distribué dans une population donnée et dont le but est de promouvoir le changement de certains éléments dans la structure

5. Même si l'auteur n'en tire pas toutes les conséquences puisqu'il reste en définitive fidèle aux prémisses de la psychologie des foules avec le concept de la *réaction circulaire*, qu'il identifie comme un mécanisme élémentaire présent dans toutes les formes de comportement collectif et qui rappelle la suggestion hypnotique.

6. Neil Smelser, 1962, *Theory of Collective Behavior*, Londres, Routledge.

7. *Id.*, p. 10.

8. Anthony Oberschall, 1973, *Social Conflict and Social Movements*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, New Jersey.

sociale, dans la distribution des biens, ou dans les deux [...] Il est clair que nous définissons le mouvement social comme rien d'autre que des *structures de préférence* dirigées vers le changement social⁹.

Les critères ici avancés, on le voit, demeurent insatisfaisants dans la mesure où toutes les formes d'action organisées ne relèvent pas de la même logique. Coordination et coopération peuvent exister dans une infinité d'organisations et, d'abord, dans les entreprises¹⁰. Même si, reprenant le critère de H. Blumer, on exclut ce type d'organisations parce qu'elles ne se donnent pas pour but «l'établissement d'un nouvel ordre de vie», il reste encore une multiplicité de modes d'organisation comme les syndicats, les organisations professionnelles et, bien sûr, le spectre entier des associations parmi lesquelles on trouve surtout des prestataires de services.

C'est notamment pour réduire cette indétermination que Charles Tilly introduit un nouveau critère : selon lui, les mouvements sociaux sont d'abord porteurs d'une *confrontation* avec les autorités publiques ; c'est par celle-ci qu'ils cherchent à obtenir de nouveaux droits. Le mouvement social se définit dès lors comme «une série continue d'interactions entre les détenteurs du pouvoir et ceux qui les *défient* (ceux qui peuvent prétendre s'exprimer au nom d'un groupe dépourvu de représentation formelle)¹¹ ».

Cette définition marque un progrès certain en ce qu'elle cumule trois avantages. D'abord, elle introduit le critère de l'expressivité. Autrement dit, ce n'est que lorsque les activités d'un groupe se traduisent par des actions collectives dans l'espace public que l'on est fondé à parler de mouvement social. Ensuite, elle échappe à la réification du mouvement social en offrant de penser le phénomène en termes dynamiques. Enfin, elle implique que les mouvements ne suivent pas un cycle de vie prédéterminé qui les mènerait de la naissance à la mort, en passant par leur institutionnalisation. La fortune des mouvements dépend en effet de l'issue favorable ou non de leur affrontement à l'État (facilitation/répression).

Ces dernières années, Charles Tilly a proposé d'amender sa définition des mouvements sociaux, dans le cadre d'une collaboration avec Doug McAdam et Sidney Tarrow sur ce que les trois chercheurs ont nommé

9. John McCarthy et Mayer N. Zald, 1977, «Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory», *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 7, p. 1212-1241.

10. Michel Crozier et Erhard Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil ; John G. March et Herbert A. Simon, 1974, *Les organisations*, Paris, Dunod.

11. Charles Tilly, 1984, «Social Movements and National Politics», dans *Statemaking and Social Movements*, sous la dir. de Charles Bright et Suzan Harding, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 297-317.

la *contentious politics*¹². Le critère de l'opposition à l'autorité, c'est-à-dire l'État, y demeure plus que jamais central. L'inflexion porte plutôt sur le caractère ouvert et public de cette opposition, puisque seules les actions de protestation se déployant dans l'espace public sont retenues. En revanche, dans cette reformulation, les mouvements sociaux ne se distinguent plus très nettement d'autres formes d'action collective comme les vagues de grève, les révolutions, les guerres civiles et le nationalisme. C'est sur ce point que la *contentious politics* se distingue vraiment de la mobilisation des ressources, puisque l'accent n'est plus mis sur les organisations, mais plutôt sur les événements protestataires visant les autorités, et seulement les autorités.

Cette nouvelle formulation n'est pas parvenue ces dernières années à faire l'unanimité dans la communauté scientifique, loin s'en faut. De manière générale, c'est plutôt à la définition donnée par C. Tilly en 1984 que la plupart demeurent fidèles, quitte à l'adapter aux spécificités de leur recherche. Il nous semble pourtant que celle-ci bute sur deux obstacles. D'une part, le type d'action propre au mouvement social n'y est pas clairement désigné, alors même que les interactions constituent le critère central. C. Tilly se contente de dire que la confrontation peut prendre des formes diverses selon qu'elle est plus ou moins radicale. Ici, le sens d'«action protestataire» par rapport à d'autres formes d'action collective n'est pas clair. D'autre part, et surtout, il oppose de manière irréaliste les bénéficiaires d'un système (les élites, le pouvoir, les groupes institutionnalisés) et ceux qui les combattent (les mouvements sociaux), comme si le jeu dans lequel sont pris les mouvements se ramenait à une relation exclusive à l'État et comme si tous les mouvements sociaux se donnaient pour but la défense de groupes dominés socialement et politiquement.

C'est à partir de ces deux remarques que l'on peut entamer une discussion critique des conceptions contemporaines des mouvements sociaux, en posant trois questions :

- Les mouvements sociaux peuvent-ils se définir par leur orientation vers le changement et, du même coup, par les cibles qu'ils se donnent ?
- Peut-on définir les mouvements sociaux par les acteurs qui les portent et, si oui, quels types d'acteurs faut-il retenir ?
- Peut-on définir les mouvements sociaux par leur *modus operandi* et, si oui, quels modes d'action doit-on retenir ?

12. Ils définissent les mouvements sociaux comme «*episodic, public, collective interactions among makers of claims and their objects when a) at least one government is a claimant and object of claims, or a party to the claims and b) the claims would, if realized, affect the interests of at least one of the claimants*» (Doug McAdam, Sidney Tarrow et Charles Tilly, 2001, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 5.)

LES MOUVEMENTS SOCIAUX COMME ORIENTATION VERS LE CHANGEMENT

S'il est un point d'accord minimal entre toutes les définitions disponibles, c'est bien celui-là : les mouvements sociaux sont « par définition » intéressés à promouvoir un changement ou à y résister. En revanche, il n'existe pas d'accord sur le type et l'étendue des changements concernés. Ici, la célèbre typologie proposée par l'anthropologue David Aberle dans son livre sur les croyances des Indiens Navaho est utile pour bien envisager toutes les dimensions possibles¹³.

L'auteur offre une différenciation des mouvements sociaux basée à la fois sur le *degré* et le *niveau* de changement revendiqué. La notion de degré est identique à la distinction opérée par N. Smelser entre changement orienté vers les normes (donc limité et spécifique) et vers les valeurs (donc visant une modification profonde du monde social). Le niveau permet quant à lui de désigner la cible du changement, qui peut aller de la réforme individuelle à la tentative de modifier certains éléments de la structure sociale. À partir du croisement de ces deux dimensions, Aberle distingue quatre types idéaux de mouvements.

Certains mouvements se contentent de chercher à transformer partiellement les individus. C'est le cas par exemple de groupements comme les alcooliques anonymes ou les associations d'homosexuelles et homosexuels repentis, mais aussi de tous les mouvements prônant le développement personnel et le renforcement de l'estime de soi, dont le succès depuis la fin des années 1960 ne s'est pas démenti dans le monde occidental. On peut discuter de l'inclusion de tels mouvements dans le cadre des mouvements sociaux, étant donné que la transformation individuelle est leur cible. Toutefois, la rhétorique qu'ils déploient lie le plus souvent le changement personnel au changement social, en même temps que des milliers de personnes sont concernées.

D. Aberle distingue ensuite les mouvements de rédemption, dans lesquels le lien à l'individuel est encore plus net, mais où la recherche de transformation est radicale. Plus précisément, la transformation personnelle est ici vue comme le lieu d'une réforme profonde de la société. On songe à la plupart des mouvements religieux et sectaires comme l'Église de scientologie, les moonies, les Hare Krishnas, etc. Il apparaît que les frontières entre mouvements religieux et mouvements sociaux sont pour le moins floues, ce qui explique d'ailleurs que plusieurs chercheurs soient entrés dans le champ de l'analyse des mouvements sociaux par le biais de la sociologie des mobilisations religieuses (par exemple David Snow). Par ailleurs, ce type de mouvements a parfois été analysé comme une forme archaïque de mouvements

13. David Aberle, 1966, *The Peyote Religion Among the Navaho*, Chicago, Aldine.

sociaux¹⁴, a effectivement précédé et nourri des mouvements politiques à visée nationaliste¹⁵ ou encore est apparu dans des périodes d'effondrement des espérances sociopolitiques¹⁶.

Les deux autres types de mouvements définis par D. Aberle poursuivent un changement social par une modification soit limitée (mouvements réformistes) soit profonde (mouvements transformateurs) de la structure sociale. Les premiers correspondent à la plupart des mouvements sociaux étudiés dans la littérature (mouvements ouvriers, « nouveaux » mouvements sociaux, mouvements de défense catégoriels, etc.). Les seconds comprennent évidemment les groupes révolutionnaires, mais aussi certains mouvements millénaristes et messianiques, lesquels peuvent naître dans des contextes de malaise social¹⁷.

La typologie de D. Aberle attire l'attention sur l'irréductible diversité des buts poursuivis par les mouvements orientés vers le changement ou la résistance au changement, en même temps qu'elle suggère que les formes prises par la revendication sont susceptibles de se transformer en fonction des conditions sociopolitiques dans lesquelles elles se développent. Dès lors, il apparaît difficile de retenir comme critère définitoire des mouvements sociaux la nature des revendications ou plus généralement des buts poursuivis. De ce point de vue, les définitions extensives proposées par les théories du comportement collectif (par exemple celle discutée plus haut de H. Blumer) paraissent plus convaincantes que celles qui, à partir de C. Tilly, opèrent un double rétrécissement autour du seul changement social (excluant dès lors tout ce qui renvoie à la transformation de soi) et politique (soit tout changement pour lequel l'intervention d'acteurs politiques est requise)¹⁸.

On le sait, C. Tilly est d'abord historien et ce qui l'intéresse au premier chef consiste à montrer comment émerge à partir de la moitié du XIX^e siècle un nouveau répertoire d'actions collectives porté par un

-
14. Eric J. Hobsbawm, 1959, *Social Bandits and Primitive Rebels*, New York, The Free Press.
 15. Par exemple Peter Worsley, 1957, *The Trumpet Shall Sound: A Study of "Cargo" Cult in Melanesia*, Londres, MacGibbon and Kee.
 16. Edward P. Thompson (1988, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard/Le Seuil, p. 346) emploie l'expression de « millénarisme des vaincus et des désespérés ».
 17. Norman Cohn, 1983 [éd. orig. angl. 1957], *Les fanatiques de l'Apocalypse*, Paris, Payot; et Norman Cohn, 1961, *The Pursuit of the Millenium*, New York, Harper and Row.
 18. Rappelons que les définitions de l'école tourainienne font également l'objet d'une réduction autour d'UN certain type de changement social, défini de manière téléologique, et d'UN type d'acteur, équivalent fonctionnel « mythique » du mouvement ouvrier du début du XX^e siècle. Pour une critique plus développée – et nuancée ! – de ces approches, voir le chapitre qui y est consacré dans Olivier Fillieule et Cécile Péchu, 1993, *Lutter ensemble. Les formes de l'action collective*, Paris, L'Harmattan.

nouveau type de groupements contestataires : les mouvements sociaux. Ceux-ci se constituent et se définissent dans un contexte de modernisation à la fois économique (exode rural et industrialisation) et politique (invention du citoyen et de la politique électorale, nationalisation des marchés politiques, mise en place d'un espace public), laquelle se traduit par l'émergence de l'État comme interlocuteur privilégié, sinon exclusif, des groupes sociaux en lutte pour le changement social. Autrement dit, la définition tillienne est historiquement située, dans le temps comme dans l'espace, ce qui la rend inapte à fonder un découpage disciplinaire et une définition *a priori* de l'objet de la sociologie des mouvements sociaux. De ce point de vue, la récente tentative d'universaliser cette définition située autour de la notion de *contentious politics* ne pouvait que tomber à plat au moment même où de nombreux travaux venaient souligner les effets de cécité produits par le rôle central dévolu à la politique institutionnelle et donc à l'État.

C'est ainsi que l'extension récente des instruments de la sociologie des mouvements sociaux à des contextes non démocratiques a permis de réintroduire une discussion sur les frontières entre résistances quotidiennes à l'autorité et contestation ouverte et, partant, entre résistance individuelle et mobilisation collective, dissimulation et affrontement ouvert¹⁹.

Dans une autre perspective, le développement ces dernières décennies des approches en termes de genre de l'action collective a souligné la nécessité d'élargir les notions de mouvement social et de militantisme, par le rejet des découpages usuels entre privé et public, politique et domestique, résistance et action politique²⁰. En effet, la définition

19. Par exemple Olivier Fillieule et Mounia Bennani-Chraïbi, 2003, «Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore», dans *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, sous la dir. de Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, Paris, Presses de Sciences Po, p. 18-34, ou encore Javier Auyero, 2007, *Routine Politics and Collective Violence in Argentina: The Gray Zone of State Power*, New York, Cambridge University Press. À partir d'une réflexion sur la notion de répertoire d'actions, Cécile Péchu a de son côté très clairement montré, à propos de l'histoire du squat en France, comment la centralité donnée à l'opposition à l'État dans la définition tillienne rendait malaisé de reconstruire les voies par lesquelles la modernisation avait contribué à «la délégitimation de formes «muettes» au profit des formes «revendiquantes» et à l'affaiblissement des formes «individuelles» au profit des formes «collectives». (Cécile Péchu, 2008, «Laissez parler les objets !». De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objet», dans *L'atelier du politiste. Pratiques, théories, représentations*, sous la dir. de Pierre Favre, Olivier Fillieule et Fabien Jobard, Paris, La Découverte, p. 68.)

20. Voir sur ce point notre discussion de la littérature dans Olivier Fillieule, 2009, «Travail militant action collective et rapports sociaux de genre», dans *Le sexe du militantisme*, sous la dir. d'Olivier Fillieule et Patricia Roux, Paris, Presses de Sciences Po. Sur la contribution à cette question dans les pays du Sud, à partir des apports des *subaltern studies*, voir Shandra Mohanty, 2003, *Feminism Without*

classique du champ politique est androcentrée et la prééminence dans les analyses de la sociologie des mobilisations donnée à l'État et aux élites, si elle correspond indéniablement à la réalité matérielle des inégalités de pouvoir, contribue en même temps à trop vite exclure d'autres domaines de la vie sociale comme la communauté, la famille, les réseaux de parenté, etc., lesquels sont généralement dominés par les femmes. Ces espaces, tout à la fois « concrets » et sociaux, sont souvent moins structurés et moins visibles, mais tout aussi importants pour l'émergence et le développement des luttes, d'où le plaidoyer pour une prise en compte de mouvements et de formes d'action qui sont généralement laissés de côté, qu'il s'agisse des mobilisations autour de la lutte contre le cancer²¹ ou la dépression *postpartum*²², des brasseries domestiques de bière dans l'Afrique du Sud de l'apartheid²³, des *arpilleras* (tapisseries) chiliennes²⁴ ou des associations de couture²⁵.

La discussion des formes prises par l'orientation vers le changement nous amène très logiquement, on le voit, à celle des acteurs, à la fois ceux qui composent les mouvements sociaux et ceux auxquels ceux-ci s'opposent.

UNE DÉFINITION PAR LES ACTEURS ?

Dans un ouvrage maintenant ancien consacré aux manifestations en France, nous avons pris le parti de renoncer à parler de mouvement social au profit de la notion *d'entreprise de mouvement social* (ci-après EMS).

Borders. Decolonizing Theory, Practicing Solidarity, Durham et Londres, Duke University Press ; ou encore Ray R. et A.C. Korteweg, 1999, « Women's Movements in the Third World : Identity, Mobilization and Autonomy », *Annual Review of Sociology*, vol. 25, p. 47-71.

21. Maren Elise Klawiter, 1999, « Racing for the Cure, Walking Women, and Toxic Touring : Mapping Cultures of Action Within the Bay Area Terrain of Breast Cancer », *Social Problems*, vol. 46, n° 1, p. 104-126.
22. Verta Taylor, 1996, *Rock-a-by Baby : Feminism, Self-help and Postpartum Depression*, New York, Routledge.
23. Cheryl Walker, 1982, *Women and Resistance in South Africa*, Londres, Onyx Press.
24. Eliana Moya-Raggio, 1984, « Arpilleras : Chilean Cultures of Resistance », *Feminist Studies*, vol. 11, p. 227-254.
25. Sur les communautés de couture palestiniennes voir Sherna Berger Gluck, 1995, « Palestinian Women : Gender Politics and Nationalism », *Journal of Palestine Studies*, vol. 24, n° 3, p. 5-15. Voir aussi Camille Hamidi, 2002, *Les effets politiques de l'engagement associatif. Le cas des associations issues de l'immigration*, thèse de science politique, dactylographiée, Institut d'études politiques de Paris, qui étudie notamment un club de couture, pour une interrogation plus générale, à partir des débats suscités par les travaux de Nina Eliasoph sur la définition des frontières du politique.

Nous voulions ce faisant éviter de recourir à un terme historiquement daté, référant d'abord au mouvement ouvrier et plus généralement à cette forme particulière de politique contestataire qu'identifie C. Tilly, celle qui émerge au milieu du XIX^e siècle en Occident, portée par un certain type d'organisations, nationales et autonomes, et appuyée sur un nouveau répertoire d'actions, la manifestation et la grève²⁶. Cette notion d'EMS offrait un triple avantage, en permettant de penser ensemble la multiplicité des orientations vers le changement, en rendant compte de la diversité des formes possibles d'organisation des acteurs en lutte, en évitant enfin la réduction à l'opposition à l'État.

La notion d'entreprise, tout d'abord et dans son sens premier, revêt des significations complexes. Elle permet en fait de pointer deux ordres de réalité. *Un type d'organisation*, d'une part (organisation se destinant à la production de biens et de services)²⁷. D'autre part, dans une acception dynamique, *la mise en œuvre d'un dessein*, d'un plan, d'un projet en même temps qu'une action par laquelle on défie quelqu'un où quelque chose, on tente de porter atteinte à des droits, à des acquis. Entreprise prend alors le sens de menées, de manœuvres, d'attaques, d'assauts, mais aussi de tentatives de séduction. Le mot convient donc parfaitement pour rendre compte du travail politique réalisé par des configurations changeantes d'acteurs dont le point commun est de lutter pour la défense d'objectifs dont on précisera plus loin qu'ils ne sont pas forcément homogènes.

Le terme d'entreprise permet donc d'insister sur la différenciation d'avec la notion d'organisation. De ce point de vue, notre conception est radicalement éloignée de la notion d'industrie de mouvement social chez John McCarthy et Mayer Zald. Parler d'entreprise permet de suggérer que l'on désigne là un réseau d'interactions entre individus et entre organisations. Une organisation peut faire partie d'une EMS, mais une EMS ne peut s'y résumer. Comme le suggère Mario Diani, qui se situe dans la lignée d'Alberto Melucci, les mouvements sociaux

se constituent de réseaux d'interaction entre différents acteurs qui peuvent inclure ou non des organisations formelles, en fonction de circonstances toujours mouvantes. En conséquence, une organisation isolée, quels que soient ses traits dominants, n'est pas un mouvement social. Elle peut bien entendu en faire partie, mais les deux ne sont pas de même nature, dans la mesure où ils reflètent des principes organisationnels différents²⁸.

26. Charles Tilly, 1986, *La France conteste*, Paris, Fayard.

27. Cette acception est celle retenue par les sciences économiques et de gestion et que John McCarthy et Mayer N. Zald («Resource Mobilization and Social Movements...», *op. cit.*) ont importée en sociologie avec leur notion d'organisation de mouvement social (SMO) et d'industrie de mouvement social (SMI). Une SMI se définit comme l'ensemble des organisations intéressées à tel ou tel type de cause.

28. Mario Diani (dir.), 1992, *Studying Collective Action*, Londres, Sage.

Bien qu'une définition en termes de réseaux d'interactions permette de tenir compte de l'hétérogénéité d'acteurs qui, pour être réunis autour d'un projet commun, ne le sont pas forcément de manière continue ni avec les mêmes objectifs, force est de constater que dans la littérature il est plutôt rare que les auteurs s'y réfèrent²⁹. Ceux-ci continuent le plus souvent à préférer la facilité des dénominations englobantes et, de ce point de vue, l'exemple des travaux sur les mobilisations altermondialistes – tantôt qualifiées de mouvement altermondialiste voire de mouvement pour une justice globale – est édifiant³⁰, avec la conséquence du risque, souvent constaté, de faire servir des concepts et des modes d'analyse conçus par la théorie des organisations, à des structures lâches en réseaux comportant à la fois des groupes et des individus non «encartés». Comme l'écrit Pamela Oliver,

Trop souvent, on parle de stratégie des mouvements, des tactiques, du leadership, des membres, du recrutement, de division du travail, de réussite ou d'échec – autant de termes qui ne s'appliquent au sens strict qu'à des entités cohérentes de prise de décision (c'est-à-dire des organisations ou des groupes) et pas à des foules, à des collectivités, ou à des mouvements sociaux entiers³¹.

-
29. Au même titre, il est ici notable de souligner que la notion forgée en 1973 par Russel L. Curtis et Louis Zurcher de champ multiorganisationnel, dont le sens est proche de la définition de Diani tout en offrant d'articuler le niveau meso des organisations au niveau micro- des individus affiliés, n'a pas connu un grand succès dans la littérature jusqu'à récemment, notamment en raison du développement des analyses de réseaux. (Voir Russel L. Curtis, Jr et Louis A. Zurcher, Jr, 1973, «Stable Resources of Protest Movements : The Multi-Organisational Field», *Social Forces*, vol. 52, n° 1, septembre, p. 53-61 et, par exemple, l'utilisation que nous en faisons dans Olivier Fillieule, Philippe Blanchard, Eric Agrikoliansky, Marco Bandler, Florence Passy et Isabelle Sommier, 2005, «L'altermondialisme en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement : les participants du contre-sommet du G8 d'Evian», *Politix*, n° 67, p. 13-48.)
30. Pour une discussion de cet exemple, voir Isabelle Sommier Olivier Fillieule et Eric Agrikoliansky, 2008, «Les altermondialismes entre national et global», dans *La généalogie des mouvements altermondialistes en Europe. Une perspective comparée*, sous la dir. d'Isabelle Sommier, Olivier Fillieule et Eric Agrikoliansky, Paris, Karthala.
31. Pamela Oliver, 1989, «Bringing the Crowd Back In : The Nonorganizational Elements of Social Movements», *Research in Social Movements, Conflicts, and Change*, vol. 14, p. 4. Il faut relever ici les apports des discussions récentes autour des notions de «secteur», de «champ», d'«espace» ou encore, à partir de la sociologie de la construction des problèmes publics, «d'arène» des mouvements sociaux. (Voir notamment Érik Neveu, 2000, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte; Cécile Péchu, 2001, «Les générations militantes à Droit au logement», *Revue française de science politique*, vol. 51, n°s 1-2, p. 73-103; Lilian Mathieu, 2002, «Rapport au politique, dimensions cognitives et perspec-

Par ailleurs, nous voyons encore trois autres avantages à une distinction claire entre organisations et entreprise de mobilisation³².

Premièrement, ne pas confondre mouvement social et entreprise de mobilisation permet, par la perspective dynamique introduite, de ne plus raisonner en termes de groupements définis une fois pour toutes, mais de configurations d'alliances changeantes toujours susceptibles d'évoluer au cours de l'action et ne trouvant leur forme que dans l'actualisation des conflits³³. L'instabilité des relations entre identités organisationnelles et identité de l'EMS signifie que les EMS sont par définition des entités fluides :

Dans la phase de formation et de consolidation, le sens d'une appartenance collective prévaut sur les liens de solidarité et de loyauté qui peuvent exister entre les individus et des groupes ou des associations spécifiques. Un mouvement tend à s'épuiser lorsque les identités organisationnelles se mettent à nouveau à l'emporter ou lorsque le sentiment de « faire partie de quelque chose » se réfère d'abord à une organisation et à ses composantes plutôt qu'à un collectif plus large et aux frontières plus floues³⁴.

Deuxièmement, raisonner en termes d'entreprise de mobilisation permet de mieux comprendre la place des individus au sein des mobilisations. Les EMS n'ont pas de *membres*, mais des *participants*. Ce qui veut dire que l'appartenance à une EMS ne passe pas forcément, comme dans les organisations, par une adhésion, un processus de recrutement, etc., mais plus largement par le sentiment d'appartenir à un collectif plus ou moins précisément défini³⁵. De la même manière, nous y reviendrons

tives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de sociologie*, vol. 52, n° 1, p. 75-100 ; et Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky, 2008, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, introduction et chap. 5.)

32. Le lecteur aura compris à ce stade que notre ambition n'est pas ici de promouvoir un sigle nouveau dans un champ qui en connaît déjà trop. Que l'on s'exprime en termes d'EMS ou par exemple de réseaux d'acteur, peu importe. Ce qui compte *in fine* c'est le contenu substantiel de la définition. C'est dans un but de clarté de l'exposé et seulement dans ce but que nous résumons ce contenu sous le vocable d'EMS.

33. Ce qui veut dire aussi que les entreprises de mouvement social ne sont pas toujours conduites par des organisations centrales dont les porte-parole réclament le soutien de certains secteurs de l'opinion. S'il y a des entreprises qui fonctionnent selon ce schéma, il n'en est pas toujours ainsi, comme le fait remarquer Patrice Mann (1991, *L'Action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, Colin, p. 9).

34. Diani, *Studying Collective Action*, *op. cit.*

35. Ce que nous avons pu montrer sur la base d'enquêtes par questionnaires dans les manifestations altermondialistes, par la mesure des degrés d'affiliation formelle et de proximité idéologique aux organisations appelantes des personnes interrogées. (Voir Olivier Fillieule *et al.*, « L'altermondialisme en réseaux... », *op. cit.* ; ainsi que la contribution d'Eric Agrikoliansky, Boris Gobille et Hilar Hajji dans ce numéro.)

plus loin avec l'exemple du développement du mouvement féministe et de ce que l'on appelle le féminisme d'État, l'appartenance à une EMS peut se manifester en dehors de la présence physique dans les manifestations par des activités de propagande ou de soutien au sein des médias, de groupes politiques, d'une administration. Bref, l'appartenance à un mouvement ne saurait se réduire à un acte d'adhésion : elle consiste plutôt en une série d'actes différenciés qui, pris ensemble, renforcent le sentiment d'appartenance et d'identité.

Troisièmement, la notion d'entreprise de mobilisation interdit d'exclure *a priori* du périmètre des acteurs qui doivent être pris en considération certains types de groupements, qu'ils soient sociaux, religieux ou politiques. On pense là à l'exclusion par exemple des Églises et des sectes, des associations de *self-help*, comme les Alcooliques anonymes, ou encore aux partis politiques, aux syndicats et aux groupes d'intérêt, au prétexte qu'ils disposent d'un accès formel à la sphère de décision politique. Chacun sait d'ailleurs, au-delà des formes juridiques et des appellations sociales que se donnent les groupes ou qu'on leur attribue (syndicat, parti, groupe d'intérêt, association, etc.), que les frontières se révèlent extrêmement mouvantes en fonction des circonstances et des intérêts en jeu. La notion d'association, omniprésente dans le discours commun, est par exemple tout à la fois très floue sémantiquement et idéologiquement connotée.

Dans les processus de construction de l'espace public, partis, syndicats et associations procèdent du même cadre global. Par exemple en France, ces trois formes d'associations volontaires se développent à la même époque, sous le second Empire, et leur différenciation par l'inscription dans des cadres juridiques fixés ne se fait que tardivement. C'est vrai par exemple de la distinction entre syndicat et association dans la période 1884-1901, qui se traduit par l'objectivation de l'un et l'autre type et durant laquelle de nombreuses associations de fait prendront la forme juridique syndicale.

Enfin, pour revenir à la situation contemporaine, les partis politiques et les syndicats sont partie prenante dans l'organisation de nombreuses actions protestataires, certaines EMS s'institutionnalisent au point de déboucher sur la création d'un parti politique (qu'on songe aux écologistes) ; certains partis sont tenus en marge du jeu politique et ont moins accès aux circuits institutionnels que des associations toutes puissantes.

Ce dernier point nous amène plus généralement à rejeter les distinctions habituelles entre mouvements sociaux et État, entre challengers et élites, entre groupes exclus du système d'intermédiation des intérêts et groupes institutionnalisés.

Contrairement à ce qu'y est affirmé par C. Tilly et plus généralement dans le modèle de la *contentious politics*, nous ne pensons pas que les mouvements s'affrontent seulement à l'État, le champ d'alliance et de conflit dans lequel ils évoluent étant autrement plus complexe. À vrai

dire, cette conception repose sur une distinction commode mais fautive entre société civile et État qui ne tient pas compte de la multiplicité des agences qui composent l'État ni de la multipositionnalité des agents dans les différents secteurs sociaux³⁶. Enfin, certains mouvements sociaux ne se donnent pas pour cibles l'État et les élites, mais d'autres groupes, d'autres mouvements (certaines mobilisations antiracistes en fournissent une claire illustration). Il vaut donc mieux laisser définitivement de côté la séparation entre groupes institutionnels et non institutionnels, élites et *challengers*, *insiders* et *outsiders*³⁷.

RETOUR SUR LES DÉFINITIONS PAR LES MODES D'ACTION

Au total, ni le mode de relation au pouvoir, ni le type d'organisation ne suffisent comme seuls critères de définition, il reste à explorer l'hypothèse selon laquelle les modes d'action utilisés par les EMS pour faire prévaloir leurs points de vue pourraient constituer un critère solide de définition. C'est à cette solution que nous nous étions rangé en 1997 dans *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*³⁸, ce qui revenait à définir les EMS par leur recours privilégié à l'action protestataire, c'est-à-dire des formes d'action à la fois collectives, visibles (se déroulant

36. Pour une illustration de cette multipositionnalité à partir de l'exemple des luttes environnementales, voir Olivier Fillieule, 2003, «Local Environmental Politics in France: Case of the Luron Valley, 1984-1996», *French Politics*, vol. 1, n° 3, novembre 2003, p. 305-330.

37. Comment ne pas noter ici la cohorte de travaux qui, tout en s'inscrivant dans le paradigme dominant, reposent de fait sur des définitions infiniment plus subtiles, le plus souvent de manière implicite et contradictoire, parfois de manière explicite, notamment les recherches sous la direction de Jack Goldstone (2001, *States, Parties, and Social Movements*, New York, Cambridge University Press) sur la manière dont les «mouvements sociaux» s'inscrivent sur un continuum de la vie institutionnelle. Il reste que la question des relations entre État et EMS est au cœur du concept de structure des opportunités politiques (SOP), lequel est au centre de la construction théorique de la *contentious politics*, si bien que la discuter revient à mettre à bas tout l'édifice, d'où la difficulté à accepter la critique dans toutes ses conséquences. Nous avons traité ailleurs et de manière extensive des faiblesses de cette notion de SOP. Que le lecteur nous permette ici de l'y renvoyer. (Voir tout particulièrement Olivier Fillieule, 1997, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po; 2006, «Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de structure des opportunités politiques», dans *La Turquie conteste*, sous la dir. de Gilles Dorronsoro, Paris, Presses du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), p. 201-218; et 2008 «On n'y voit rien. Le recours aux sources de presses pour l'analyse des mobilisations protestataires», dans *L'atelier du politiste*, sous la dir. de Favre, Fillieule et Jobard, *op. cit.*, p. 215-240.)

38. *Op. cit.*

forcément dans l'espace public) et visant les acteurs désignés comme responsables du problème. Une telle définition par les modes d'action avait pour avantage de laisser ouverte la question des buts recherchés et des acteurs impliqués, tout en offrant un point d'appui stable dans la construction de l'objet et partant du protocole d'enquête : puisque les EMS se donnaient à voir dans les événements protestataires, c'est de leur identification qu'il fallait partir, notamment au moyen d'analyses événementielles (*protest events analysis* – PEA). Maintenant, avec le développement considérable de cette méthode d'analyse en sociologie des mouvements sociaux, en lien avec l'approche dite de la *contentious politics*, cette manière de construire l'objet d'étude autour du relevé des manifestations publiques de protestation est largement dominante.

Il nous semble pourtant aujourd'hui qu'elle pose un certain nombre de problèmes sur lesquels, pour finir, nous aimerions revenir en soulevant quelques objections à la définition des EMS par le recours à l'action protestataire.

Une première objection a trait à la relative incapacité d'une telle conception à rendre compte des cycles de mobilisation politique, c'est-à-dire des phases d'émergence aussi bien que de déclin ou de mise en sommeil des EMS³⁹. Force est de constater que l'analyse d'un cycle sera forcément biaisée par deux facteurs au moins. D'une part, dans les phases d'émergence, le travail politique de constitution du collectif et de mobilisation pour l'action repose tout autant sinon plus sur un travail tourné vers la construction de solidarités internes aux groupes que vers la publicisation d'une cause. Qui plus est, les « nouveaux entrants » ont généralement de la peine à faire inscrire leur cause à l'agenda médiatique. Il en va d'ailleurs de même dans les phases de déclin, lorsque la cause défendue, les acteurs qui la portent et leurs modes d'action deviennent routiniers, se banalisent, et ne constituent plus « de la bonne copie ».

39. Au sens où les définit Sidney Tarrow. (Voir par exemple 1993, « Cycles of Collective Action: Between Moments of Madness and the Repertoire of Contention », *Social Science History*, vol. 17, n° 2, p. 287.) Il est intéressant de noter que c'est justement à partir d'une PEA que Sidney Tarrow a, il y a plus de vingt ans, introduit une réflexion théorique importante sur la notion de cycle. Cela illustre heureusement la cumulativité de la recherche dans le champ. Puisque ce fut de l'intérieur, à partir de la pratique même de la PEA, que les limites de la méthode pour travailler sur les cycles sont apparues. (Voir Dieter Rucht, Ruud Koopmans and Friedhelm Neidhart (dir.), 1998, *Acts of Dissent. New Development of the Study of Protest*, Berlin, Sigma Press ; et Olivier Fillieule et Manuel Jimenez, 2003, « The Methodology of Protest Event Analysis and the Media Politics of Reporting Environmental Protest Events », dans *Environmental Protest in Western Europe*, sous la dir. de Christopher Rootes, Oxford, Oxford University Press.)

Il faut plus généralement ici tenir compte de l'évolution même des EMS dans le temps. Plusieurs éléments peuvent être distingués : par exemple, la modification des stratégies d'action (essoufflement, « innovation tactique », radicalisation, etc.), la transformation du rapport aux autorités (niveaux de répression, collaboration, institutionnalisation), soit encore « la force du nombre », c'est-à-dire les phénomènes de mobilisation/démobilisation, dont on sait qu'ils sont un élément crucial de la capacité à agir sur la scène publique.

Dans la littérature, les phases d'émergence ont reçu une plus grande attention que les phases de déclin, pour des raisons épistémologiques que l'on n'abordera pas ici. Pourtant, bien souvent, l'émergence d'un mouvement ne peut se comprendre qu'à la lumière du destin des mouvements qui l'ont précédée. Le renouveau de la sociologie du militantisme l'a bien montré, qui s'est intéressé notamment au devenir des ex-activistes et donc, dans de nombreux cas, à la « reconversion » de leurs ressources (savoir-faire, capital relationnel, prestige, etc.) dans d'autres causes⁴⁰. En identifiant les EMS à leurs actions publiques rendues visibles par les médias, on s'interdit donc de comprendre tout ce qui se transmet, circule et voyage d'un mouvement à l'autre, d'une campagne de mobilisation à l'autre. Les démonstrations ne manquent pas dans les écrits récents pour illustrer ce point, tout particulièrement dans les travaux sur les mouvements féministes de Verta Taylor⁴¹. Maryjane Osa⁴², dans son livre sur la naissance de *Solidarité* en Pologne, en donne une illustration frappante.

À une classique analyse événementielle, cette dernière associe une recherche visant à reconstruire les « réseaux d'opposition » qui se constituent à Poznan lors du mouvement de 1956, puis se replient dans la clandestinité tout en se développant jusqu'à l'émergence de *Solidarité*. Le dense réseau d'organisations créées en 1956 est rapidement écrasé par la répression et la reprise en main du parti. S'ensuit une période de grande stabilité politique, toute contestation visible ayant disparu. Or, lorsqu'en 1980 la grève éclate à Gdansk, celle-ci essaime très rapidement, au point de paralyser temporairement le gouvernement et d'entraîner, dans un premier temps, le recul du pouvoir et la reconnaissance du syndicat *Solidarité*. Divers facteurs permettent, selon M. Osa, d'expliquer le

40. Sur la question des reconversions militantes, voir par exemple Eric Agrikoliansky, Olivier Fillieule et Nonna Mayer (dir.), 2005, *L'altermondialisme en France, La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion ; et Sylvie Tissot, Christophe Gaubert et Marie-Hélène Lechien, 2005, *Reconversions militantes*, Limoges, Pulim.

41. Verta Taylor, 2006, « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes », dans *Le désengagement militant*, sous la dir. d'Olivier Fillieule, Paris, Belin, p. 229-250.

42. Maryjane Osa, 2003, *Solidarity and Contention: Networks of Polish Opposition*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

succès de 1980 : d'une part, le contexte politique a changé⁴³ ; d'autre part, *Solidarité* bénéficie d'un soutien très appuyé de l'Église catholique. Dans le contexte de l'élection de Jean-Paul II, ce lien est lourd de conséquences en termes de soutien populaire et de ressources de légitimité. Enfin, l'extension rapide de la grève à d'autres sites industriels dans le pays et très vite aux paysans est remarquable. Ces deux derniers facteurs, soutient l'auteure, sont le fruit d'une renaissance du réseau d'organisations qui, 20 ans auparavant, avait mené la contestation. M. Osa montre alors comment ces organisations ont continué pendant 24 ans à se disséminer, à élargir leur base militante autour de quelques groupes d'organisations centrales. Certes, ces groupes « dormants » ne sont pas responsables de la grève de Gdansk, mais ils étaient en position de la saisir au bond. Lorsque la loi martiale est décrétée, c'est ce réseau qui va rendre impossible une issue semblable à celle de 1956, au point qu'en 1989 le syndicat est assez fort pour immédiatement lancer une nouvelle vague de grèves et défaire le parti au pouvoir dans le contexte des premières élections disputées.

L'exemple ici donné est instructif à plusieurs titres. On voit en effet que la compréhension de l'émergence et du succès de *Solidarité* passe notamment par une mise en perspective avec les luttes précédentes. Si l'auteure s'en était tenue à une définition de son objet limitée aux actions visibles de *Solidarité*, cela l'aurait conduite à séparer ce qui est lié, à « invisibiliser » les phases de mise en sommeil, les passages à la clandestinité et tout le travail de mobilisation qui, en dehors de toute manifestation publique, rend possible le mouvement de 1980-1989.

Une deuxième objection à la définition des EMS par le recours à l'action protestataire renvoie à l'incapacité qui en découle d'identifier leurs éventuelles trajectoires d'institutionnalisation. On le sait, par tout un ensemble de moyens l'État peut influencer directement sur un mouvement : stratégies de division, de cooptation, d'absorption, etc. De ce point de vue, le succès relatif d'une cause, qui se traduit notamment par la mise en œuvre de politiques publiques, aboutit quelquefois à des formes plus ou moins profondes de reconfiguration. Dans ces conditions, une focalisation sur les manifestations les plus visibles de protestation peut conduire à analyser en termes de déclin ce qui en fait devrait s'analyser en termes de succès ou à tout le moins de mutation des stratégies d'action.

Dans ce qui constitue sans doute la première contribution en français à l'analyse des mouvements de lutte contre le sida et aux réponses apportées par l'État, Pierre Favre a bien montré comment la constitution de cette maladie en problème public avait eu pour effet, par le biais de la mise en place de politiques publiques portées par des agences

43. Notamment, la Pologne entretenant de plus en plus de relations commerciales et bancaires avec l'Europe de l'Ouest, le coût politique et économique d'une répression ouverte est fort élevé.

spécialisées et le déblocage de fonds pour les associations de malades, de profondément transformer les associations mobilisées, désormais érigées en « partenaires⁴⁴ », constat réaffirmé et approfondi par les recherches subséquentes sur la structuration du champ de lutte contre le sida, avec notamment l'ouverture corrélative de nouvelles possibilités pour des groupes plus radicaux comme Act Up⁴⁵, mais aussi un mouvement de déplacement des cadres associatifs vers des emplois salariés. En offrant une « porte de sortie » vers le haut aux experts militants, en favorisant la création d'associations plus radicales, l'État a donc contribué à modifier durablement l'espace social de la lutte contre le sida⁴⁶.

L'évolution des mouvements féministes est encore plus frappante. Dans le cas de la France, Laure Bereni montre comment, après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, le mouvement des femmes voit fondre ses effectifs militants et perd en visibilité politique et médiatique. Le déclin des activités contestataires s'accompagne d'une plus grande ouverture de l'État et d'une relative institutionnalisation des luttes. À cela s'ajoute la création d'un ministère des Droits de la femme qui permet la cooptation d'un certain nombre de militantes issues du « mouvement social » à l'intérieur des structures administratives⁴⁷.

Conséquence majeure de cet état de fait, le répertoire tactique du mouvement se transforme de manière radicale, sous l'effet de trois facteurs liés : d'abord, pour pouvoir constituer un interlocuteur valable face aux pouvoirs publics dispensateurs de subventions et d'attestations de représentativité, les groupes féministes se rassemblent sous forme d'associations, les rapports de force entre les tendances au sein du mouvement s'en trouvent modifiés avec la marginalisation du féminisme radical ; ce rééquilibrage encourage l'émergence de causes modérées, en tête desquelles la revendication de la parité en politique. Celle-ci appelle la mobilisation d'un nouveau répertoire tactique dont le traitement médiatique ne sera plus redevable des mêmes logiques que précédemment.

Ces deux exemples amènent donc à un double constat : d'une part, une EMS peut entrer « en veille » et dès lors ne plus être immédiatement visible en termes d'action. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elle

44. Pierre Favre (dir.) 1992, *Sida et politique. Les premiers affrontements (1981-1987)*, Paris, L'Harmattan.

45. Christophe Broqua, 2006, *Agir pour ne pas mourir, Act Up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po.

46. Ce que montre encore Michael Voegtli dans la thèse qu'il mène à l'Université de Lausanne consacrée à la lutte contre le sida en Suisse, pays dans lequel l'intervention précoce de l'État n'a pas laissé de place au développement de mouvements radicaux, contribuant même à rapidement occulter l'origine communautaire de la mobilisation.

47. Laure Bereni, 2007, « Du "MLF" au "Mouvement pour la parité". La genèse de la revendication de parité politique en France », *Politix*, n° 78, p. 107-134.

disparaît ; d'autre part, même si, dans la plupart des cas, le moyen d'action privilégié d'une entreprise de mouvement social est l'action protestataire, cela n'est pas toujours le cas. Il faut donc, en fonction des caractéristiques des causes étudiées et des contextes d'action, se garder de définir *a priori* le répertoire d'actions d'un mouvement trop étroitement.

La troisième objection que l'on peut formuler aux définitions des EMS fondées sur le recours à l'action protestataire nous ramène à la typologie d'Aberle et au constat selon lequel toutes les EMS ne recherchent pas forcément la visibilité et la publicisation. Cette remarque s'inscrit plus largement dans la droite ligne d'une série de travaux récents qui remettent en cause le modèle statocentré de la *contentious politics*. En effet, il semble bien que, pour toute une série d'entreprises de mobilisation, l'enjeu de la lutte ne se situe au sein ni d'une arène institutionnelle (administrative, législative ou judiciaire) ni de l'espace médiatique. Ce qui signifie que l'analyse événementielle ne peut rendre compte que de mouvements dont la stratégie vise à interpeller les pouvoirs publics ou l'opinion, par les médias, excluant du même coup tout un ensemble de luttes (notamment religieuses), de formes d'actions (comme la nébuleuse de la « consommation engagée ») et de moments dans les cycles de mobilisation (les phases de mise en sommeil et de repli sur l'entre-soi). Ainsi, par exemple, dans leur analyse des mouvements étatsuniens entre 1968 et 1975, Verta Taylor et Nelly Van Dyke constatent que le mouvement des femmes est celui qui s'est le moins adressé à l'État, puisque plus de la moitié de leurs actions ont visé des organisations non gouvernementales, y compris des institutions culturelles et religieuses, des syndicats, des groupes professionnels, des institutions médicales⁴⁸. De ce point de vue, concluent-elles,

les études qui tentent de mesurer l'état du mouvement des femmes en s'en tenant à l'examen de variations longitudinales dans le nombre et la fréquence des événements protestataires publics sont problématiques [...] car elles sont biaisées du fait de leur limitation à un ensemble limité de modes d'action – principalement marches, manifestations, rassemblements, meetings, boycotts, *sit-ins*, pétitions, grèves et autres formes encore de désobéissance civile. En se fondant sur des méthodes comme le dépouillement de presse, ces travaux négligent un vaste ensemble de tactiques⁴⁹.

48. Verta Taylor et Nelly Van Dyke, 2004, « Get Up, Stand Up: Tactical Repertoires of Social Movements », dans *The Blackwell Companion to Social Movements*, sous la dir. de David A. Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi, Oxford, Blackwell, p. 262-293.

49. *Id.*, p. 268 ; voir aussi Verta Taylor et Suzan Staggenborg, 2005, « Whatever Happened to the Women's Movement? », *Mobilization*, vol. 10, n° 1, p. 37-52.

Ce dernier point appelle deux remarques. Premièrement, du fait de son institutionnalisation relative, un mouvement peut sembler disparaître en tant que tel pour se disséminer dans tout un ensemble d'autres mouvements ou d'institutions ; deuxièmement, certains mouvements sont essentiellement focalisés, à telle ou telle étape de leur développement, sur des objectifs de construction identitaire, lesquels peuvent justement passer par le retrait de la sphère publique. C'est particulièrement le cas des mouvements qui prétendent retourner le stigmate d'identités difficiles (mouvements gai et lesbien par exemple).

Le développement de ce qu'il est convenu d'appeler le « féminisme d'État » constitue une bonne illustration du premier point. Dans ses travaux, Mary Fainsod Katzenstein souligne l'interdépendance entre mouvement féministe aux États-Unis et contestation interne à différents systèmes d'autorité, y compris les groupes d'intérêt dans l'armée et au sein de l'Église catholique. Dans le cas de l'armée, la lutte pour l'égalité d'accès et les modifications législatives subséquentes viennent du travail du DACOWITS (Defense Advisory Board on Women in the Services), qui est devenu une source importante de « féminisme au quotidien⁵⁰ », constat qui débouche logiquement sur l'idée que les contextes ne jouent pas de la même manière sur les EMS selon justement leur degré d'inclusion ou d'exclusion des arènes institutionnelles et donc de dépendance à l'État. Enfin, ce qu'il est convenu de nommer la troisième vague féministe aux États-Unis, à partir de la fin des années 1980, agit moins sur les pouvoirs publics, désormais fort peu réceptifs, que sur tout un ensemble d'institutions culturelles en se mobilisant sur des enjeux tels que les violences conjugales et le harcèlement sexuel, les troubles de l'alimentation et l'image de la femme, la dénonciation du sexisme de la publicité, les identités de genre, mais aussi l'environnement, la mondialisation, etc.

Quant au caractère « autocentré » et « expressif » de certains mouvements, cela renvoie à toute la littérature sur la centralité de l'*empowerment* dans des groupes où les activités de *self-help*, la pratique de rituels collectifs chargés d'une dimension émotionnelle, constituent à la fois un moyen de construire le collectif et un objectif en soi de la mobilisation. Dans son livre sur le mouvement gai à San Francisco, Elisabeth Armstrong montre comment les mouvements ont tenté de combattre les standards culturels et les logiques institutionnelles dans diverses

50. Mary Fainsod Katzenstein, 1998, *Faithful and Fearless: Moving Feminist Protest Inside the Church and Military*, Princeton (NJ), Princeton University Press, p. 57-59. Laure Bereni (« Du "MLF" au "Mouvement pour la parité"... », *op. cit.*) souligne également dans le cas de la France comment la revendication de la parité au sein des partis est redevable du même type d'institutionnalisation et de lutte « de l'intérieur ».

arènes⁵¹. Si bien, soutient-elle, qu'une compréhension du mouvement implique que l'on saisisse d'un même regard les actions dans les arènes institutionnelles aussi bien que dans le champ culturel, au-delà donc de la seule opposition à l'État. Une telle perspective lui permet de montrer que le développement de la scène commerciale (bars, saunas, etc.) à partir du début des années 1970 a constitué la base sur laquelle est née la revendication identitaire gaie, débouchant sur une série d'organisations culturelles et politiques qui ont, dans les années suivantes, constitué un soutien pour le mouvement de libération⁵².

POUR NE SURTOUT PAS CONCLURE

Au terme de ce parcours critique consacré à la question de la définition du périmètre de la sociologie des mouvements sociaux, nous espérons avoir montré l'importance de remettre sur le métier la question de l'objet, non pas pour, *in fine*, énoncer une vérité intangible, mais plutôt pour attirer l'attention sur les implications de toute opération de réduction *a priori* de l'objet et les effets de cécité qui en découlent. De ce point de vue, on ne peut que reprendre à notre compte la véhémence injonction lancée par Cécile Péchu : « laissez parler les objets !⁵³ », même si, en raison sans doute d'une différence de posture épistémologique, nous préférons dire : « faites parler les objets !⁵⁴ ».

51. Elisabeth Armstrong, 2002, *Forging Gay Identities. Organizing Sexuality in San Francisco, 1950-1974*, Chicago, University of Chicago Press. On lira d'ailleurs de la même auteure, en collaboration avec Mary Berstein (2008, « Culture, Power and Institutions: A Multi-institutional Politics Approach to Social Movements », *Sociological Theory*, vol. 26, n° 1, p. 74-99), un texte récent qui, sur de nombreux points, entre en résonance avec nos propres conceptions

52. Dans la même ligne qui consiste à inclure dans une entreprise de mouvement social autant les organisations à proprement parler politiques que les organisations culturelles et commerciales, certains auteurs parlent de « communautés de mouvement social », notion qui voudrait suggérer un réseau d'acteurs lâchement reliés et comprenant aussi bien des « activistes isolés, des organisations de mouvement, des supporters institutionnels, des institutions alternatives et des services, des groupes culturels, qui partagent les préférences du mouvement ». (Suzan Staggenborg, 1998, *Gender, Family, and Social Movements*, Thousand Oaks (CA), Pine Forge Press, p. 182. Voir également Leila J. Rupp et Verta Taylor, 1999, « Forging Feminist Identity in an International Movement: A Collective Identity Approach to Twentieth-century Feminism », *Signs, Journal of Women in Culture and Society*, vol. 24, p. 363-386 ; et Nancy Whittier, 1995, *Feminist Generations: The Persistence of the Radical Women's Movement*, Temple University Press.)

53. Péchu, « "Laissez parler les objets !"... », *op. cit.*

54. Il ne fait pas de doute que, pour certains lecteurs, ne pas conclure un article consacré à la définition des mouvements sociaux par une proposition de nouvelle définition peut se révéler décevant, voire agaçant. C'est pourtant le prix à payer si l'on veut ne pas contribuer aussi à l'ossification d'un débat qui doit rester ouvert.